



VILLE DE JOIGNY (Yonne)
Recrute par voie statutaire ou contractuelle
Son directeur adjoint des affaires culturelles (h/f)

Lieu de travail : JOIGNY

Les services culturels de la ville travaillent en réseau et en synergie pour la réalisation d'un riche projet culturel 2016-2019. La ville de Joigny, 10 000 habitants, est notamment dotée d'une nouvelle médiathèque de 1 200 m² en plein centre-ville, d'une bibliothèque de proximité au cœur d'un quartier en « politique de la ville » en pleine rénovation, d'un espace d'exposition, d'un conservatoire et d'un cinéma.

La ville de Joigny recrute un adjoint au directeur des affaires culturelles afin de co-piloter ce projet et ces outils.

Fonction : Directeur adjoint des affaires culturelles (h/f)

Missions :

Secondier le directeur des affaires culturelles dans ses missions auprès des services culturels de la ville et veiller au développement et au suivi de projets transversaux.

Elaborer, rédiger, mettre en œuvre et piloter le projet de lecture publique de la ville : objectifs, animations, actions innovantes, budget, ressources humaines, accueil du public, gestion des fonds, rayonnement, sécurité, évaluation.

Compétences et qualités requises :

Diplômé Bac + 4 ou 5 dans le domaine culturel et plus particulièrement du livre, des bibliothèques et de la documentation de l'information,

- vous maîtrisez les enjeux, évolutions et cadre réglementaire des bibliothèques, du droit de l'information,
- vous connaissez l'environnement technique et numérique des bibliothèques et de ses réseaux, ainsi que les technologies de l'information et de la communication,
- vous disposez de compétences managériales et d'une méthodologie pour mener à bien des projets,
- vous possédez un sens des relations humaines et de la communication, un dynamisme et une rigueur reconnus, une créativité et un goût pour les actions innovantes
- vous êtes flexible, avez envie de travailler en équipe et êtes prêt à vous investir pleinement dans les actions culturelles de la Ville.

Cadre statutaire : bibliothécaire territorial (catégorie A)

Rémunération : statutaire + prime de fin d'année + chèques déjeuner

Conditions d'exercice : temps complet (37 h hebdomadaire avec RTT)

Poste à pourvoir rapidement

Merci de transmettre votre candidature rapidement
(lettre de motivation + CV + photo) à :

**Monsieur le Maire de la ville de Joigny
Quai du 1^{er} Dragons- BP 210
89306 JOIGNY CEDEX**